



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Protection des données personnelles face aux demandes d'opérateurs téléphoniques

Question écrite n° 7086

Texte de la question

M. Patrick Hetzel appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur la protection des données personnelles face aux demandes d'opérateurs téléphoniques. Les données collectées sont destinées à la constitution d'un dossier pour les services internes de l'opérateur mais aussi à ses éventuels prestataires. Dans un document provenant de l'opérateur Orange, il est indiqué que « selon la nature de la demande, son traitement peut impliquer la contribution d'une entité du groupe hors de l'Union européenne. Dans ce cas, la demande lui est transmise ». Il souhaite savoir quelles sont les protections dont peut bénéficier un usager pour être assuré que ses données sont sécurisées lorsqu'elles sont traitées hors de l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7086

Rubrique : Droits fondamentaux

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 avril 2023](#), page 3249

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)